



LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE EN SITUATION DE HANDICAP



SOMMAIRE

ACCUEIL

CONTACT

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT

-handicap moteur

-handicap visuel

-handicap auditif

-maladies invalidantes

LISTE ORGANISMES EMPLOIS ET HANDICAP

Introduction

La Loi du 11 février 2005 portant sur l'**inclusion**, et pour « **l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées** » a mis en avant les principes de **non-discrimination** et de droit à la **compensation** du handicap.

La loi oblige les organismes de formation professionnelle à :

- Accueillir les personnes en situation de handicap en formation sans discrimination
- Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours Les organismes de formation professionnelle doivent veiller à :

- **Développer l'accessibilité des formations**

- **Développer la capacité des équipes à organiser la compensation du handicap des personnes en formation**

- **S'assurer de la bonne accessibilité des locaux. Chaque organisme doit définir et mettre en œuvre les aménagements nécessaires, afin de créer des conditions favorables pour l'accueil et l'apprentissage des stagiaires en situation de handicap en formation.**

Ces aménagements portent sur :

- **L'adaptation et l'aménagement de l'environnement de la formation**

- **L'adaptation des rythmes et des temps de formation**

- **L'adaptation des modalités pédagogiques, contenus, supports, outils**

ACCUEIL HANDICAP CHEZ 3ID COACHING

3iD Coaching accueille les personnes en situation de handicap dans le cadre des formations que le cabinet dispense.

La société travaille en intra-entreprise ou en inter-entreprise mais n'a pas de salles de formation propres. Elle veille à louer des salles qui puissent accueillir les personnes en situation de handicap physique.

Pour les autres types de handicap, elle assure la gestion des types de compensation à mettre en place et vérifie pour chaque cas, l'adéquation des modalités d'accès à ses formations aux besoins des personnes ;

CONTACT & MODALITES

Laurence Blanchet est le contact privilégié pour l'employeur :

- Prise de contact par téléphone, mail, site internet
- Entretien préalable pour définir les modalités d'accueil et d'accompagnement du stagiaire
- Rédaction d'un projet d'accueil personnalisé selon le type de handicap
- Mise en place des aménagements et des modalités pédagogiques pour l'accueil du stagiaire afin d'établir un protocole adéquat au cas par cas.

Laurence Blanchet est votre contact d'accueil, votre référent pédagogique et votre référent handicap. Tel : 06 72 84 42 44 laurence.blanchet@3id-coaching.com

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT

➤ Modalités d'accompagnement communes

- *Accessibilité et aménagement des salles :*

Location de salles équipées situées en Rez-de-chaussée ou accessibles par ascenseur, avec un parking à proximité. Aide et accompagnement dans les déplacements par la présence du formateur référent présent à la formation.

- *Aménagement de la formation :*

Transmission des contenus pédagogiques en amont de la formation, prise de contact avec les professionnels de la communication pour anticiper les aménagements nécessaires (interprète langage des signes...) Temps de pause supplémentaires si demandé, aménagement des horaires et fractionnements des sessions, accompagnement individuel.

- *Aménagements pédagogiques :*

Supports et contenus pédagogiques mis à disposition sur l'ordinateur, outils facilitant la communication (séances enregistrées), adaptation des supports visuels, mises en pratique de situations, envoi supports à l'issue de la formation, référent handicap et formateur. (exemple supports textes en caractères grossis, enregistrement audios des supports...)

➤ **Handicap moteur**

Le handicap se caractérise par une aptitude limitée à se déplacer, à exécuter des tâches manuelles ou à mouvoir certaines parties du corps.

Incapacités ou capacités réduites : dans les mouvements, la marche, les transferts, les actes simples de la vie quotidienne, l'accessibilité au savoir et à l'information.

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines	Aides animales
Se déplacer	Canne / béquille Déambulateur Fauteuil roulant	Tierce personne Transports spécialisés	Chien d'assistance
Conserver une posture (assis ou debout), porter des charges	Fauteuil ergonomique Fauteuil verticalisateur Table de formation réglable en hauteur ou inclinable		
Saisir et manipuler des objets	Pince de préhension Tourne page	Tierce personne	Chien d'assistance
Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication	Ordinateur avec clavier et souris adaptée Repose-bras et poignets Pupitre / support de documents Logiciel de dictée vocale	Tierce personne pour la prise de notes Interface de communication	

➤ Handicap visuel

Le handicap se caractérise par une perte de l'acuité visuelle pouvant aller jusqu'à la cécité.

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines	Aides animales
Se déplacer	Repères sonores et podotactiles Signalisation avec code couleur Transports spécialisés	Tierce personne Instructeur en locomotion	Chien guide
Lire et écrire (personnes malvoyantes)	Loupe Lampe d'appoint Télé agrandisseur		
Lire (personnes non-voyantes)	Synthèse vocale Logiciel de reconnaissance de caractère		
Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication	Lampe d'appoint Clavier avec gros caractères Logiciel de grossissement de caractère et d'interface braille / plage et bloc-notes braille Machine à écrire le braille	Tierce personne pour la prise de notes	

➤ Handicap auditif

Le handicap auditif se caractérise par une perte partielle ou totale de l'audition.

Incapacités ou capacités réduites : entendre, parler, maîtrise du langage, relations et socialisation, accessibilité au savoir et à l'information, communication, atteintes physiques (surcharge sonore, sécurité).

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines
Compréhension des messages et communication directe et oralisation	Casque amplificateur de voix Système haute fréquence (micro haute fréquence) Borne auditive Ardoise effaçable	Instructeur en langage des signes Interface de communication
Communication et formation à distance	Système de Visio interprétation	Instructeur en langage des signes
Communication écrite		Tierce personne pour la prise de notes

➤ Maladies invalidantes

Les maladies invalidantes représentent les troubles de la santé invalidant pouvant atteindre les organes vitaux. Ce sont des maladies organiques (pathologies cardiovasculaires, respiratoires, Digestives, infectieuses ou immunitaires, endocriniennes, hématologiques, cancérologiques ou Neurologiques)

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines
Se déplacer	Canne / béquille	Tierce personne
	Déambulateur	Transports spécialisés
	Fauteuil roulant	Auxiliaire de vie
Conserver une posture (assis ou debout), porter des charges	Fauteuil ergonomique	
	Fauteuil verticalisateur	
	Table de formation réglable en hauteur ou inclinable	
Saisir et manipuler des objets	Pince de préhension	Tierce personne
	Tourne page	
Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication	Ordinateur avec clavier et souris adaptée	Tierce personne pour la prise de notes
	Repose-bras et poignets	
	Pupitre / support de documents	
	Logiciel de dictée vocale	

LISTE DES ORGANISMES

EMPLOI ET HANDICAP

➤ Agefiph

Association Nationale de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées

1 Quai du président Wilson - 33323 Bègles

Téléphone : 05 56 49 25 32

➤ Fiphfp : <http://www.fiphfp.fr/>

➤ Crfh, Handi'Aptitude, 202 rue d'Ornano, 33 000 Bordeaux

Tel 05 57 29 20 12

accueil@crfh-handicap.fr

➤ Cap emploi

CAP EMPLOI 33

MARCOU Annie a.marcou@capemploi33.org

Tel 05 56 31 38 27

➤ MDPH

mdph-accueil@cg33.fr tel 05 56 99 69 00

<http://www.mdph33.fr>

